

Jeudi 27 juin 2019

Edition unique

Presse Nationale

> Politique



Dialogue politique sur la CEI/Amadou Gon Coulibaly : « cette signature consacre les points d'accord et les points de divergence... »

Présidant la cérémonie de signature du rapport final du dialogue politique sur la réforme de la Commission électorale indépendante (CEI), le 26 juin 2019 à Abidjan, le Premier Ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, a indiqué que ce processus vise l'organisation d'élections apaisées, transparentes et crédibles en octobre 2020. A cette rencontre, participaient plusieurs membres de partis politiques et d'organisations de la Société civile. « Cette signature qui consacre les points d'accord et les points de divergence est une étape importante du dialogue politique. Nous voulons que les élections de 2020 soient apaisées, transparentes et crédibles », a dit Amadou Gon Coulibaly.



Ibn Chambas prône des élections apaisées en Côte d'Ivoire

Le Président Alassane Ouattara s'est entretenu hier 26 juin 2019, au palais présidentiel à Abidjan-Plateau avec le Représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest, Mohamed Ibn Chambas. Celui-ci a prôné des élections présidentielles apaisées en Côte d'Ivoire en 2020. Le diplomate onusien a renouvelé à la Côte d'Ivoire, le soutien des Nations unies pour qu'elle «réalise ses aspirations dans la paix, la démocratie».



Réforme de la CEI : Amadou Gon Coulibaly : « Nous visons des élections apaisées, transparentes et crédibles en 2020 »

Après une douzaine de rencontres, les procès-verbaux des rencontres du dialogue politique sur la réforme de la CEI ont été paraphés hier, à la Primature au Plateau, entre le gouvernement, les partis et groupements politiques et la société civile. Présidant cette rencontre, le Chef du gouvernement a indiqué qu'elle marque une «étape importante dans le cadre du processus de dialogue» entamé depuis quelques mois. «Nous avons eu l'occasion d'exprimer ce que nous pensons juste sur ces questions, sachant que tout ce que nous voulons c'est que les élections de 2020 soient des élections apaisées, des élections transparentes», a souhaité le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly.

> Economie



Inclusion financière 2019-2024 : le ministre Adama Koné a lancé la stratégie nationale, hier

La Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF) a été lancée le 26 juin 2019 à Abidjan. Selon le ministre ivoirien de l'Economie et des Finances, Adama Koné, la stratégie va couvrir la période 2018-2024. Elle vise à atteindre un taux de couverture de 60%, contre 40% actuellement. Pour y parvenir, a-t-il indiqué, le gouvernement a mis en place en 2018, l'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière de Côte d'Ivoire (APIF-CI).



Secteur minier : une campagne d'attribution des bourses d'études lancée

Le ministre des Mines et de la Géologie, Jean Claude Kouassi, a procédé, le 25 juin 2019 à Abidjan, au lancement de la campagne d'attribution des bourses d'étude dans le secteur minier au titre de l'année 2019.

Renforcement de l'accès aux services financiers : Adama Koné lance la SNIF 2019-2024



Le ministère de l'Economie et des Finances a procédé, hier à l'auditorium de la Primature, au lancement officiel de la Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) 2019-2024. Une stratégie dont la mise en œuvre, confiée à l'Agence de promotion de l'inclusion financière de Côte d'Ivoire vise à porter le taux d'inclusion financière en Côte d'Ivoire de 40% en 2017 à 60% en 2024. L'élaboration de ladite stratégie s'inscrit dans la dynamique de la Stratégie régionale d'inclusion financière de l'UEMOA. Elle vise à renforcer l'accès aux produits et services financiers aux populations, à travers des solutions adaptées, diversifiées et à coûts abordables.

> Société



Conférence internationale sur l'éducation des femmes : Bakayoko-Ly Ramata présente le modèle ivoirien au Tchad

A l'occasion de la Conférence internationale de la Francophonie, les 18 et 19 juin 2019 à Ndjamena (Tchad), sur « l'Éducation des filles et la formation des femmes : défis, bonnes pratiques et pistes d'actions », la ministre en charge de la Femme, Bakayoko-Ly Ramata, a partagé l'expérience ivoirienne en matière d'éducation des filles et de formation des femmes. La ministre a indiqué que le secteur de l'éducation/formation constitue une priorité pour l'État de Côte d'Ivoire qui y consacre plus de 22% du budget national. Soulignant que la Côte d'Ivoire a fait de l'éducation de la fille et de la formation de la femme, un axe essentiel de sa politique avec une approche inclusive et holistique de la question.



Création d'une base militaire aérienne à Daloa

Le gouvernement ivoirien a annoncé hier, mercredi 26 juin 2019 la création d'une base militaire de l'armée de l'air à Daloa dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire, à l'issue d'un Conseil des ministres. Selon le porte-parole du gouvernement Sidi Tiémoko Touré, cette base militaire a été créée dans l'intérêt stratégique de la défense nationale et permettra notamment de sécuriser les installations et équipements récemment acquis par l'État.



La 3e édition du Forum de la diaspora ivoirienne à Abidjan

La 3e édition du Forum de la diaspora ivoirienne initialement prévue du 18 au 19 juillet 2019, se tiendra finalement du 15 au 16 juillet 2019 à Abidjan, sous la présidence du Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly. Elle a pour thème: «Talents et investissements : le rendez-vous de l'emploi et de l'opportunité» et portera sur l'examen des conditions de mobilisation de la diaspora ivoirienne pour l'investissement et la mise en œuvre de projets porteurs de croissance.



Prorogation de la validité des CNI : Un décret pris avant fin juin

Le décret portant prorogation du délai de validité des cartes nationales d'identité sera pris avant la fin du mois de juin. L'assurance a été donnée hier, par le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré, lors de la conférence de presse après le Conseil des ministres, au Palais présidentiel. « D'ici à la fin de ce mois, nous pensons que le décret sera pris en Conseil des ministres », a rassuré le porte-parole. Et Sidi Touré d'ajouter que « les textes ont été pris et soumis à l'Assemblée nationale. Lesdits textes sont en discussion ou le seront pour les derniers, de sorte à ce qu'au plus tard à la fin de ce mois, le décret soit pris ».



Hamed Bakayoko à New-York le 10 juillet

Une délégation ivoirienne conduite par le ministre d'Etat, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko, prendra part les 10 et 11 juillet à New-York (Etats-Unis) à la 3e conférence des chefs d'état-major des armées. Au cours de ces assises, les délégations de 145 pays échangeront entre autres sur le renforcement des capacités des unités, le déploiement rapide des troupes francophones.

Vu sur le Net

> Politique



Sénat: La mise en place des organes prévue le jeudi

Les sénateurs ivoiriens seront en séance plénière le jeudi 27 juin 2019, à 10h, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro. Le président du Sénat ivoirien, Jeannot Ahoussou-Kouadio, dans un communiqué signé du secrétaire général de l'institution, Soumahoro Aboubacar, précise que cette séance

plénière est relative à la « mise en place des organes ».



Elections apaisées en 2020 : Mohamed Ibn Chambas appelle à l'engagement de tous

Au sortir d'une entrevue, le mercredi 26 juin 2019, avec le Président de la République, Alassane Ouattara, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohammed Ibn Chambas, a confié que la question de l'élection présidentielle de 2020 a été l'un des sujets à l'ordre du jour. Pour lui, ces échéances électorales sont tellement importantes pour la consolidation de la démocratie et le développement du pays qu'il a appelé les autorités, les acteurs politiques et les populations à se mobiliser pour la réussite et la parfaite organisation de ces consultations.



Situation socio-politique/ Après les évêques, des guides religieux et chefs traditionnels se prononcent : « Le Président Ouattara doit calmer les va-t-en-guerre... »

Réunis, mardi 25 juin 2019, au centre culturel de la cathédrale St Paul d'Abidjan -Plateau, des guides religieux et chefs coutumiers sont montés au créneau à travers deux déclarations pour interpeller les acteurs politiques sur la situation générale du pays. La première déclaration a été lue par Gaman Alain Leroux du Haut conseil inter-religieux; la seconde par le président du Conseil national exécutif de la confédération des associations, le professeur Cheick Légré Yahya.

> Société



Fistule obstétricale : 3 318 femmes porteuses prises en charge

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Eugène Aka Aouélé, a lu une déclaration du gouvernement relative à la Journée internationale pour l'élimination de la fistule obstétricale, célébrée le 28 juin de chaque année. Il en ressort que les actions menées par le gouvernement ivoirien et ses partenaires en la matière ont permis de prendre gratuitement en charge 3 318 femmes porteuses de fistules et de réinsérer 720 parmi elles dans des activités génératrices de revenu.



Dans le Gbêkê ce jeudi, Amadou Gon Coulibaly annoncé à Ahodji pour une mise sous tension électrique

Le village Ahodji du canton Faafoûs (10 km sur l'axe Bouaké-Abidjan), bénéficiera de la lumière. Dans le cadre du programme d'électrification villageoise lancé par le gouvernement pour les villages ayant au moins 500 habitants, Ahodji qui regroupe environ 1 000 âmes se verra doter d'infrastructures électriques pour ses habitants à travers la mise sous tension dudit village par le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly.

> Culture



Le Mali invite la Côte d'Ivoire à ratifier la Charte de la Renaissance culturelle

La ministre malienne de la Culture, Ndiaye Ramatoulaye Diallo est sur les bords de la lagune Ebrié depuis le mardi 25 juin 2019. Sa présence à Abidjan se situe dans le cadre de la relance de la coopération bilatérale culturelle entre ces deux pays importants de l'Afrique de l'ouest. Lors d'une séance de travail qu'elle a eue avec le ministre ivoirien de la Culture, Maurice Kouakou Bandaman, la ministre Ndiaye Ramatoulaye a encouragé la Côte d'Ivoire à ratifier la Charte de la Renaissance culturelle dont le Président Ibrahim Boubacar Kéita du Mali est le coordinateur. (Source : Primature)

Agence de Presse

> Politique



Le Premier Ministre ivoirien aborde des sujets "d'intérêts communs" avec son homologue malien

Le Premier Ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, a abordé avec son homologue malien, Boubou Cissé, en visite à Abidjan ce mercredi, des questions liées à la fourniture d'électricité, au transport et à la mise en œuvre efficiente de la zone économique spéciale des villes Sikasso, Bobo-Dioulasso et de Korhogo.

Réforme de la CEI : gouvernement et opposition renvoient leurs accords et divergences à Ouattara

Le gouvernement, la société civile et les partis de l'opposition sans le PDCI (Parti démocratique de Côte d'Ivoire) et Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (EDS) ont signé, mercredi, le « rapport final du dialogue politique » sur la réforme de la Commission électorale indépendante (CEI) comportant « des points d'accord et des points de divergence » à transmettre au Chef de l'Etat, Alassane Ouattara, le mandant du Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly qui a conduit les discussions débutées le 21 janvier dernier.

➤ Economie



Les acteurs du secteur financier invités à s'approprier la stratégie nationale de l'inclusion financière

Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné a invité, mercredi, les acteurs du système financier, notamment les partenaires techniques et financiers, les acteurs du secteur privé, la société civile à s'approprier la Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF), afin d'atteindre l'objectif du gouvernement qui est de porter le taux d'inclusion estimé à 40%, à 60% d'ici à 2024. Le ministre Bruno Koné représentait le Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly au lancement de la SNIF à l'auditorium de la Primature à Abidjan-Plateau. Il a également exhorté tous les acteurs du secteur des finances à contribuer à la mise en œuvre effective de cette stratégie.



Des hommes d'affaires indiens explorent les opportunités commerciales en Côte d'Ivoire

L'ambassadeur Sailas Thangal a offert un dîner en l'honneur des hommes affaires indiens intéressés par des opportunités d'investissement dans les secteurs de l'agro-industrie, des industries extractives, pharmaceutiques et technologiques en Côte d'Ivoire, mercredi en sa résidence sis à la Riviera 4 dans la commune de Cocody. Selon le diplomate indien, cette rencontre va permettre de "renforcer la coopération ivoiro-indienne", en marge de la cérémonie d'inauguration du parc informatique et biotechnique Mahatma Gandhi de Grand-Bassam ainsi que la tenue d'un forum des affaires jeudi.

➤ Société



L'ONU souligne l'urgence d'éliminer les fistules obstétricales

L'Organisation des Nations unies (ONU), à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la fistule obstétricale 2019, souligne l'urgence de venir à bout de ce mal perçu comme « une violation des droits humains ». L'organisation a, pour ce faire, placé la journée commémorative de l'année sous le thème : « Les fistules obstétricales sont une violation des droits humains : Mettons en fin maintenant ». Délivrant mercredi, le message du gouvernement, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Aka Aouélé a appelé chaque citoyen ivoirien à s'approprier ce slogan.



La procédure d'adoption revue en Conseil des ministres

Le Conseil des ministres a adopté mercredi à Abidjan, un projet de loi relatif à l'adoption des enfants, qui, modifie la procédure actuelle, a annoncé son porte-parole, Sidi Touré dans son compte rendu. M. Touré a expliqué que cette nouvelle loi modifie la procédure actuelle d'adoption en vue de garantir suffisamment les intérêts de l'enfant à adopter et de le protéger davantage contre toute forme d'exploitation et de traite. Selon lui, cette loi met l'accent sur la réalité du consentement des parents et la fiabilité des renseignements socioprofessionnels des adoptants, notamment en matière d'adoption internationale.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement
de Côte d'Ivoire en un clic **www.gouv.ci**



@gouvci

@gouvci.officiel

gouvdivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.